



# LE MESSAGER CANADIEN

DU

## SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

---

VOL. I

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1892

No. 12

---

### AVIS DIVERS

#### I.—ADRESSE DES LETTRES, ETC

A l'avenir, toutes les lettres, correspondances ; les rapports mensuels des Intentions particulières et du Trésor du Cœur de JÉSUS ; les demandes d'abonnements au MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR et à l'*Almanach mensuel* de l'Apostolat de la Prière ; les commandes diverses d'objets se rapportant à la dévotion au Sacré-Cœur ; les *chèques* et les *mandats* sur la poste ; tout, en un mot, ce qui se rapporte à l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS, à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à la Ligue des hommes, devra être adressé comme suit :

**Le Messager du Sacré-Cœur, au Gesù, MONTRÉAL, Q.**

#### II.—RÉCEPTION DES ZÉLATEURS ET DES ZÉLATRICES

. C'est le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou durant son octave que la réception des nouveaux Zélateurs et Zélatrices devrait régulièrement avoir lieu.

Aucune personne désignée par un Directeur pour remplir les fonctions de Zélatrice du Cœur de JÉSUS, ne devrait avoir à attendre plus de six mois pour recevoir son *Diplôme* et sa *Croix-médaille*, à moins que des obstacles sérieux ne s'y opposent.

Les Rév. Directeurs locaux sont donc respectueusement priés de vouloir bien transmettre, ou faire transmettre par les Secrétaires, au Directeur diocésain ou, à son défaut, au Directeur supérieur, les noms des personnes qu'ils jugeront dignes d'être promues, afin que leurs Diplômes soient préparés et expédiés en temps opportun. — Les Trésoriers ou Trésorières voudront bien aussi nous demander d'avance les Croix-médailles requises pour la réception. (1)

Chaque personne est invitée à se procurer sa Croix-médaille chez le Trésorier ou la Trésorière, à moins que le Conseil ne décide de les donner gratuitement, s'il en a le moyen.

Les anciens Zélateurs et Zélatrices devraient tous assister à la réception, afin d'y renouveler leur Consécration au Sacré-Cœur. Cette rénovation devrait se faire quand même il n'y aurait pas de réception.

L'on trouvera le *Cérémonial* de la réception et du renouvellement de la Consécration au chapitre VII du *Guide des Zélatrices*.

Les Zélateurs et Zélatrices *isolés*, c'est-à-dire qui ne relèvent que du Directeur diocésain ou supérieur, parce qu'il n'y a pas de centre régulièrement établi dans leurs localités, auront à s'adresser directement au Directeur diocésain ou à nous pour avoir leurs Diplômes et leurs Croix-médailles.

### III.—BULLETIN D'ABONNEMENT

Nos Abonnés trouveront dans leur MESSAGER de ce mois un *bulletin d'abonnement* à nos diverses publications. Ils voudront bien le remplir en mettant, en face de chaque titre, le nombre des livraisons qu'ils désirent recevoir pour l'année 1893 et en rayant les autres.

(1) Voir les prix de ces Croix-médailles sur la couverture, ci-après.

Q'il soit bien compris que nous n'enverrons les livraisons de janvier, soit du MESSAGER, soit de l'*Almanach mensuel*, qu'à ceux qui nous auront fait tenir le prix de leurs abonnements ou, du moins, qui nous auront signifié leur intention de continuer à les recevoir.

La raison qui nous porte à prendre ce parti est que nous avons perdu beaucoup les années dernières en continuant l'envoi de nos publications à des personnes qui avaient changé de localité et qui, par conséquent, ne pouvaient les recevoir.

#### IV.—L'ALBUM DU JUBILÉ

Les feuilles *spéciales* de l'*Album du Jubilé épiscopal* de notre Saint-Père le Pape LÉON XIII, destinées à l'inscription des œuvres du *Trésor spirituel* offertes par chaque Associé *séparément*, seront expédiées, SUR DEMANDE, aux Directeurs ou aux Secrétaires des divers Centres de la sainte Ligue vers le 15 décembre. Il sera nécessaire de nous informer, avant cette date, du nombre approximatif des personnes dont les noms devront figurer dans les pages de l'Album, afin que nous jugions du nombre de feuilles à expédier.

Notre envoi contiendra, outre les feuilles demandées, une enveloppe spéciale destinée à nous rapporter les feuilles signées et remplies, mais *non pliées*. Comme nous désirons beaucoup conserver dans nos Archives un *duplicata* de ce magnifique Album, nous enverrons des feuilles en double à cet effet.

On nous a demandé si nous recevions pour l'Album, les dénominations de *Famille* . . . . ., par exemple, ou de *Communauté* . . . avec les chiffres fournis par cette famille ou cette Communauté. Nous voulons bien acquiescer à cette demande, mais il *vaudrait beaucoup mieux inscrire le nom de chaque Associé*.

Les Centres qui ne pourront pas nous fournir un contingent de 25 noms voudront bien ne pas nous demander de feuilles spéciales, mais plutôt nous envoyer la liste de leurs Associés qui ont pris part au *Trésor* avec le détail des

œuvres offertes par chacun—Nous les transcrivons ici sur les feuilles de l'Album—Qu'il en soit de même de nos Associés qui n'appartiennent à aucun centre régulièrement organisé : ils devront nous expédier directement leur Trésor spirituel *portant leurs noms et leur adresse.*

Nous ne pourrions pas tenir compte de ce qui nous serait expédié après le jour de l'an.

Adressez toujours : LE MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR,  
*au Gesù, MONTRÉAL. Q.*

## Intention générale pour le mois de décembre 1892

DÉSIGNÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

### La catholique Pologne



A catholique Pologne avec ses longs siècles de martyre et d'héroïque persévérance, mérite nos plus vives sympathies et nos plus ardentes prières auprès du Cœur de JÉSUS. Solliciter le divin Maître d'abaisser sur cette malheureuse contrée un regard de miséricorde et de paix, telle est l'*Intention* recommandée à nos Associés durant ce mois de décembre.

Le mois dernier, nous avons prié pour les fils de l'Irlande que l'on a appelés un peuple de martyrs. Toutefois, la persécution sanglante a cessé depuis longtemps sur les bords de cette île des Saints, et il ne s'agit plus que d'une exploitation du vaincu par le vainqueur ; en outre, on entrevoit des jours meilleurs dans un avenir prochain,

En Pologne, hélas ! ce ne sont plus seulement des taxes trop onéreuses, des évictions plus ou moins barbares, mais bien une persécution religieuse comme celles des premiers siècles de l'Eglise. Le refus d'apostasier sa foi est puni par la confiscation de ses biens, la torture, la transportation en Sibérie et souvent la mort !

Non, l'Afrique et l'Asie n'ont pas été les seuls théâtres d'exécutions sanglantes pour la foi de JÉSUS-CHRIST au XIX<sup>e</sup> siècle, la Pologne a vu aussi couler le sang de ses enfants il n'y a pas vingt ans encore, et elle continue à gémir sous le joug de ses oppresseurs.

Rappelons quelques uns des souvenirs douloureux ou plutôt de l'agonie prolongée de ce peuple admirable dans sa foi et dans son attachement inviolable à la Chaire de saint Pierre: Ses souffrances sont en général peu connues; la langue des victimes, comme celle des bourreaux, n'est guère parlée des autres peuples de l'Europe et les Russes tâchent de couvrir d'un voile leurs attentats barbares contre la Pologne. L'Eglise seule entend les gémissements de ce peuple opprimé, et, comme une bonne mère, elle vient relever leur courage, leur redit sa maternelle compassion, ses angoisses et ses efforts pour soulager leurs épreuves.

Dès le 17<sup>e</sup> siècle, la Pologne donnait au ciel des martyrs. Les Suédois protestants, d'un côté, les Russes schismatiques, de l'autre, l'envahissaient. Jean Casimir les défait d'abord, mais il est ensuite vaincu, et Gustave de Suède, de concert avec le chef cosaque, opère un premier démembrement de ce pays

Les guerres de religion se continuent à des intervalles assez rapprochés. Les Cosaques, ces ennemis jurés du nom catholique, veulent à tout prix implanter le schisme en Pologne et le sang coule à flot. Quarante Jésuites arrosent de leur sang le champ qu'ils ont cultivé au prix de tant de labeurs; le bienheureux André Bobola est à leur tête. Le peuple, soutenu par la parole et l'exemple de ses pasteurs, lutte pour sa foi avec l'héroïsme des premiers chrétiens.

Au 18<sup>e</sup> siècle, un second démembrement eut lieu, en 1793, et deux ans plus tard le partage définitif de la Pologne fut accompli par la Russie, la Prusse et l'Autriche. Cette dernière désirait bien s'opposer à cette iniquité, mais trop faible pour lutter contre la Russie et l'Allemagne, elle céda, le crime fut consommé et la Pologne disparut comme nation.

La position géographique de la Pologne, enclavée qu'elle est entre la Russie et la Prusse, se prêtait bien sans doute aux idées d'envahissement de ces deux pays ; mais sa foi a été la vraie cause de ses malheurs. On redoutait son influence religieuse et on avait résolu de l'anéantir. Si les polonais avaient consenti à embraser les erreurs doctrinales de leurs voisins, ils eussent été traités avec bienveillance par eux.

La Pologne autrichienne a joui de la paix ; mais il n'en fut pas de même des parties annexées à la Prusse et à la Russie.

C'est surtout dans la Pologne russe que les persécutions ont sévi avec plus d'intensité après la conquête. En 1862, 160 ecclésiastiques gémissent dans la forteresse de Varsovie et l'Evêque administrateur de ce diocèse est condamné à mort sur son refus d'ouvrir les églises ; il craignait les profanations et le pillage.

En 1874, la Russie exécutait les Rhutènes si attachés à leur foi. Les cosaques cernaient les villages polonais et offraient aux fidèles réunis autour de leur église, la vie et les faveurs impériales à ceux qui voudraient apostasier. Sur leur refus, le terrible *knout* faisait son œuvre, laissant les victimes à demi mortes sur la place ; les soldats fusillaient ou chargeaient à la baïonnette cette foule désarmée. On avait soin de réserver un certain nombre de prisonniers pour les glaces de la Sibérie ; puis, l'on s'emparait de l'église que l'on transformait en temple schismatique. On passait ensuite à une autre paroisse que l'on traitait de la même manière. A la nouvelle de ces cruautés sanglantes, Pie IX, prisonnier lui-même au Vatican, écrivait à ses chers Rhutènes :

“ Au milieu de si cruelles angoisses, une chose nous soutient et nous réjouit, c'est le spectacle donné récemment devant Dieu, devant les anges et devant les hommes, par les Rhutènes du diocèse de Chelm, qui, repoussant les ordres

iniques du pseudo-administrateur, ont préféré endurer toutes sortes de maux et exposer même leur vie au dernier péril, plutôt que de faire le sacrifice de la foi de leurs pères et d'abandonner les rites qu'ils ont eux-mêmes reçus de leurs ancêtres et qu'ils ont déclaré hautement vouloir toujours conserver intacts et entiers." (*Encyclique de 1874.*) S'il y avait des larmes dans la voix du Pontife, avouons que ce n'était pas sans raison.

Après les massacres des Rhutènes en 1874, les survivants demeurèrent fidèles à leur foi, et depuis dix-huit ans ces chrétiens sont sans prêtres et sans sacrements. Ils traversent la frontière et vont de nuit faire bénir leurs mariages et baptiser leurs enfants en Autriche. Ce que voyant, la Russie s'est mise à les transporter dans les régions éloignées de l'empire.

La Prusse de son côté poursuivait aussi sa victime. En 1874, l'Archevêque de Posen est jeté dans les fers ; en 1889, Bismark fait peser un tel poids sur ces malheureuses provinces, que 50,000 polonais émigrent en peu de temps aux Etats-Unis d'Amérique. Il signe ensuite le décret d'exil de 40,000 autres, afin de réussir dans son projet de protestantiser la Pologne.

A côté de tant de souffrances et de persécutions, un rayon d'espérance se fait jour, c'est que la dévotion au Sacré-Cœur prend des développements considérables dans ces malheureuses contrées. Le *Messenger polonais du Sacré-Cœur* est peut-être celui de tous qui compte le plus d'abonnés. La sainte Ligue y fait aussi des merveilles et déjà elle a eu les honneurs de la persécution impériale. C'est bon signe ; c'est que le démon comprend les coups portés à son empire ; il veut les parer. C'est pour nous tous un nouveau motif d'unir nos prières ardentes à celles de nos frères si éprouvés. De concert avec eux, faisons violence au ciel afin que le Cœur de JÉSUS accorde à la Pologne des jours de paix et de prospérité.

## PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la catholique Pologne, afin que triomphant de la rage de ses ennemis, elle puisse reprendre sa place parmi les nations chrétiennes et revoir ses anciens jours de paix et de bonheur. Ainsi soit-il.

---

**NOS MARTYRS**

## NOUVELLES FAVEURS OBTENUES

**Wikwemikong, O.** 13 octobre 1892.—Au commencement du mois juin, je vous ai fait connaître la cure merveilleuse de notre bon Frère Timmons de Fort William. Quelques jours après mon arrivée à Wikwemikong, j'eus l'occasion de parler à nos Indiens de nos Martyrs de Penetanguishene. Il y avait à cette époque deux sœurs bien malades, Agathe et Catherine Gabau. Agathe tenait le lit et Catherine était incapable de marcher; depuis le mois de novembre elle n'était sortie qu'une seule fois de la maison, et l'effort qu'elle avait fait ce jour-là, c'est-à-dire trois semaines avant mon arrivée, n'avait fait qu'empirer son état. Marie Anne, leur sœur, vint me demander les saintes reliques; elle les présenta d'abord à Agathe, qui les prit en tremblant, tout en demandant à Dieu de faire sa sainte Volonté; elle les garda environ dix minutes dans ses mains et, sans rien dire, elle les passa à Catherine. Catherine fit comme sa sœur. Au bout d'un quart d'heure, elle eut une sensation inexprimable, comme si un courant lui passait par le corps, puis, sans la moindre hésitation, elle se lève et va droit à l'orgue pour chanter un cantique de remerciement. Agathe se leva immédiatement et dit à sa sœur: "Moi aussi je suis guérie." Voilà trois semaines que cet heureux événement a eu lieu; elles vont et viennent tout comme il y a un an.



Une cousine de nos sœurs, Joséphine Bébamikawé, endurait des souffrances atroces depuis trois semaines ; un horrible mal de dents la rendait misérable. En apprenant la guérison d'Agathe et de Catherine, elle commença une neuvaine qui se termina par une guérison soudaine. Vers la fin de la neuvaine, c'était le tour de Zoë, sa sœur, à ressentir la même infirmité que Joséphine. Elle commença aussi sa neuvaine. Au bout du premier jour, après avoir éprouvé pour quelques instants une sensation de douleur affreuse, elle se vit subitement guérie.

Dimanche dernier, 9 octobre, une veuve Johnston, après avoir eu depuis longtemps de vifs maux de tête qui lui rendaient la vie extrêmement pénible, eut aussi recours, à son tour, à nos bons Martyrs et fit une neuvaine. Elle est maintenant parfaitement guérie.

Bien d'autres personnes sont venues me demander des reliques, mais je n'ai pas pu constater quel en a été le résultat. Cependant, pour l'honneur de nos Martyrs et l'encouragement des fidèles lecteurs du MESSAGER, j'ai cru ne pas devoir retarder plus longtemps de vous mettre au courant des merveilles qui s'opèrent parmi nous. Que Dieu en soit loué !

A. BAUDIN, S. J.

**Sainte-Anne de Chicoutimi.**—Les reliquaires que j'ai reçus de vous ont été conservés avec soin et ont eu de bons effets.

Une de mes amies était dangereusement malade et je lui en ai donné un ; elle a pris du mieux de suite et elle ne s'est plus sentie de cette maladie depuis.

J'ai donné une autre relique à une de mes belles-sœurs qui avait un enfant qui tombait en convulsions ; il n'est plus tombé depuis qu'il a ce petit reliquaire.

Mon petit garçon, âgé de 8 ans, avait une dartre à l'œil gauche ; nous craignons beaucoup qu'il ne perdît l'usage de cet œil. Nous nous sommes mis en neuvaine ; je faisais baiser la relique par l'enfant ; je la lui appliquais sur l'œil. La dartre a disparu et l'enfant est guéri !



## LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR

(Suite, voir pages 285-294 ; 320-332 ; 378-389)

Q.—Quel est le meilleur jour pour la communion générale ?

R.—Quand on le peut, le jour le meilleur pour la Communion générale réparatrice est assurément le *Premier Vendredi* de chaque mois ; ce jour a été désigné par Notre-Seigneur lui-même à la B. Marguerite-Marie. La communion du Premier Vendredi du mois produit d'admirables fruits de grâce, et il n'est pas douteux que le Cœur de JÉSUS ne récompense, par les plus précieuses bénédictions, une dévotion qu'il a bien voulu suggérer si formellement aux âmes ferventes. Dans les *communautés* et les *pensionnats* surtout, il n'est pas moins facile qu'avantageux de choisir le Premier Vendredi pour la Communion générale réparatrice.

Dans les paroisses, pour plus d'édification et de facilité, les Directeurs locaux désignent d'ordinaire, pour le jour de la Communion générale réparatrice, un dimanche fixe ou une fête solennelle.

Q.—Mais là où il est difficile, à cause, par exemple, du petit nombre des confesseurs, d'inviter tous les Associés à la Communion générale le même jour, les Directeurs peuvent-ils indiquer plusieurs jours de communion dans le même mois ?

R.—Oui ; ils ont le pouvoir de diviser les Associés *par groupes* ; d'inviter tel groupe pour tel jour, et tel autre pour un autre jour, afin de donner à tous les Associés l'opportunité de gagner l'indulgence de la Communion générale réparatrice.

Q.—Quand la Communion générale est fixée pour tel jour, est-il nécessaire de communier à l'heure indiquée pour gagner l'indulgence plénière? Suffirait-il de communier à une autre messe, par exemple?

R.—Il faut communier à l'heure désignée; car c'est en vue de l'édification créée par le concours général des Associés que le Saint-Siège a daigné accorder une indulgence plénière à ceux qui prennent part à la Communion générale.

Q.—Mais alors le Directeur local ne pourrait-il pas fixer deux heures différentes le même jour pour la Communion réparatrice, afin que tous puissent y prendre part?

R.—Oui; pourvu qu'il soit question de groupes déterminés, comme, par exemple, dans les paroisses où il y a des messes spéciales pour les Congréganistes, pour les enfants: le Directeur peut assigner ces messes comme heures de Communions réparatrices générales.

Q.—Pouvez-vous nous suggérer quelques industries en usage pour rendre la Communion générale plus solennelle et, par là, plus attrayante?

R.—On peut employer les suivantes:

1) On annonce *huit jours à l'avance* et aux messes paroissiales, le jour et l'heure de la Communion réparatrice générale; les Zélateurs et les Zélatrices, au besoin, avertissent encore les Associés.

2) La veille de ce jour, la statue ou le tableau du Sacré-Cœur de Jésus est exposé et orné. Le soir, on sonne les cloches à toute volée pour l'*Angelus*.

3) Le jour venu, que l'autel soit bien paré, bien illuminé, et tâchons de faire, par des cantiques, par le jeu des orgues, etc., de cette communion générale une vraie fête de paroisse.

4) On ferait bien d'avoir, si c'est possible, tantôt avant l'évangile et tantôt avant la communion, une instruction de dix minutes.

5) En certaines paroisses, avec la permission de l'Ordinaire, on termine la cérémonie par le salut, ou mieux encore,

par l'exposition solennelle du Saint-Sacrement durant le reste du jour. Cette exposition, qui provoque chaque mois, pendant toute une journée, les adorations réparatrices de nos Associés dans la paroisse ou la communauté, entretient la piété et concourt admirablement au but de la Communion réparatrice. Aussi recommandons-nous cette exposition mensuelle du Saint-Sacrement, qu'on pourrait clôturer par l'*Heure-sainte* en commun.

6) Le jour de la communion, les membres portent leurs *insignes*, la bannière ou le drapeau flotte au chœur, et le matin après la communion, ou le soir avant la bénédiction, on lit en public l'*acte de réparation* ou de *consécration* au Sacré-Cœur.

Q.—Quel est donc l'esprit du troisième Degré de la Ligue ?

R.—Si le *minimum* du troisième Degré est une communion *mensuelle* ou même *hebdomadaire*, offerte dans une intention de zèle, l'*esprit* de ce Degré pousse à multiplier le plus possible ces communions si agréables au divin Cœur. La communion *fréquente* et même *quotidienne* de ses enfants, tel est le désir de la sainte Eglise, exprimé par le Concile de Trente. Et c'est précisément à ce point de vue que notre Communion perpétuelle et réparatrice a été si vivement louée par Sa Sainteté Pie IX (Bref du 7 juillet 1864).

Q.—Pouvez-vous nous citer quelques-unes des paroles de ce grand pontife ?

R.—Oui ; voici les plus frappantes : “ Assurément ce n'a pas été pour Nous un médiocre sujet de joie d'apprendre que le pieux exercice de la Communion réparatrice va toujours croissant. Cette nouvelle Nous a causé une très grande joie. Nous désirons vivement voir *tous les fidèles* s'enflammer chaque jour d'un amour plus ardent envers notre très aimant et très divin Rédempteur, et s'approcher *fréquemment* de son céleste banquet avec la piété et les dispositions convenables.”

Q.—Cet esprit du troisième Degré s'étend-il encore à d'autres choses qu'à la Communion ?

R.—Oui ; il embrasse tout ce qui a rapport à la dévotion au Saint-Sacrement. Aussi il faut louer la propagande active et si salutairement efficace dont nos Zélateurs et nos Zélatrices ont pris l'initiative un peu partout, soit pour les *Adorations* de jour et de nuit, soit pour la pratique de l'*Heure-sainte* accomplie en particulier ou en commun, soit en faveur de l'*assistance quotidienne à la messe*, soit pour la *décoration* des autels, les *Quarante-Heures*, les *Saluts*, les *Processions*, etc.

Q.—Qu'est-ce que la pratique intitulée “ *L'Union à l'Autel ou Participation au sacrifice perpétuel du Cœur de JÉSUS ?* ”

R.—C'est l'union d'esprit et de cœur aux messes qui se célèbrent à chaque instant du jour et de la nuit en quelque lieu du monde.

Q.—Cette pratique est-elle bien excellente ?

R.—Oui ; puisque chacune de ces messes est le renouvellement du Sacrifice de la Croix, et est offerte par JÉSUS-CHRIST aux mêmes intentions que cet auguste Sacrifice, les Associés de l'Apostolat ne sauraient prendre un moyen plus efficace de renouveler sans cesse ces intentions que de s'unir en esprit, aussi souvent qu'ils le peuvent, à la Victime eucharistique.

---

## CHAPITRE SEPTIÈME

### LE PREMIER VENDREDI DU MOIS

#### LA NEUVAINES DE COMMUNIONS

Q.—Y a-t-il une concession d'indulgences à *tous les fidèles* pour la communion du *Premier Vendredi du mois* ?

R.—Non ; l'indulgence plénière du Premier Vendredi ou, en cas d'empêchement, du dimanche suivant, n'est accordée qu'aux Associés de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur.

Q.—N'est-elle pas aussi accordée aux Associés de la sainte Ligue du Sacré-Cœur ?

R.—Pas directement. Les Associés peuvent gagner une indulgence plénière en communiant le Premier Vendredi du mois, mais c'est parce qu'ils ont droit à une indulgence plénière *un vendredi de chaque mois* : ils peuvent donc choisir le Premier Vendredi à cet effet.

Q.—Que faut-il conclure de là ?

R.—Qu'un très grand nombre de personnes, qui font la communion du Premier Vendredi, en perdent l'indulgence plénière, parce qu'elles n'appartiennent pas aux Associations susdites.

Q.—Y a-t-il quelque privilège spécial attaché à la communion du Premier Vendredi *pour tous les fidèles* ?

R.—Oui ; il y a la *grande promesse d'une bonne mort* faite par Notre Seigneur en faveur de tous ceux qui communieront *neuf Premiers Vendredis du mois de suite*.

Q.—A qui cette promesse a-t-elle été faite ?

R.—A la B. Marguerite-Marie, l'apôtre du Sacré-Cœur.

Q.—Pouvez-vous nous citer les paroles de Notre-Seigneur à ce sujet ?

R.—Oui ; les voici, d'après les écrits authentiques de la Bienheureuse :

*“ Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure.”* (Voir ci-dessus, p. 324).

Q.—Ceux qui remettraient la communion du Premier Vendredi au dimanche suivant ou qui communieraient neuf Premiers Vendredis, mais *non de suite*, auraient-ils part à cet étonnant privilège ?

R.—Non ; il faut s'en tenir rigoureusement à la teneur de la promesse, telle que faite par Notre-Seigneur.

Q.—Pourquoi appelez-vous cette révélation “*la grande Promesse*” ?

R.—C'est parce qu'elle nous fait espérer ce que nous désirons le plus obtenir, savoir, la grâce de la *persévérance finale*, d'où dépend notre sort éternel.

Q.—Pouvons-nous mériter cette grâce de la persévérance finale ?

R.—Nous ne pouvons pas la mériter, mais nous pouvons l'obtenir par la prière. Or, la sainte communion, reçue dignement, est la plus efficace des prières pour nous obtenir la persévérance jusqu'à la fin. Ceci doit se dire surtout de la communion des neuf Premiers Vendredis, puisque JÉSUS-CHRIST lui-même a bien voulu nous en assurer par la grande Promesse.

Q.—N'est-il pas téméraire de croire aux révélations de la Bienheureuse, dans lesquelles se trouve la grande Promesse ?

R.—Non ; puisque la sainte Eglise, qui a béatifié la B. Marguerite-Marie, a examiné avec soin tous ses écrits.

Q.—Que résulte-t-il de cette action de l'Eglise ?

R.—Il résulte deux choses, savoir : 1) qu'il n'y a rien dans ces révélations qui soit contraire à la foi catholique, aux bonnes mœurs ou à la discipline chrétienne. 2) Qu'il n'y a rien en elles qui ne nous autorise à y croire (*fide humana*), comme on croit aux faits les plus authentiques de l'histoire, et qui ne puisse être lu avec édification par les fidèles. Telle est l'opinion de plusieurs des plus grands théologiens. (Cf. Card. Franzelin, de Trad. et Script., Thesis XXII.)

Q.—La promesse de la vie éternelle comme conséquence et récompense de la sainte communion est-elle nouvelle ?

R.—Non ; on la trouve souvent répétée dans l'Évangile selon saint Jean : “*Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour*” (VI, 55).—*Celui qui mange ce pain vivra éternellement.* (ibid. 59).

Q.—Est-ce à dire que ces paroles de Notre-Seigneur et ses révélations à la B. Marguerite-Marie sont de nature à

inspirer à ceux qui font les communions en question une telle confiance qu'ils puissent pécher impunément, sûrs qu'ils sont de se sauver ?

R.—Non ; ce serait là, on le comprend, une coupable présomption. Dieu ne force personne à aller au ciel et n'a pas le dessein de détruire notre libre arbitre : cependant il peut accorder et il accordera de fait à ceux qui font ces communions des grâces abondantes qui leur donneront la force de surmonter les tentations. Ce Sacrement, dit saint Bernard, produit deux effets en nous : il affaiblit nos penchants aux fautes légères et il nous empêche de consentir aux péchés mortels. C'est ainsi que le Concile de Trente (*Sess. XIII, ch. II*) nous assure que la communion est *un antidote* par lequel nous sommes délivrés de nos fautes quotidiennes et préservés des péchés mortels, ainsi qu'un *gage* de notre gloire future et de notre éternelle félicité.

---

## CHAPITRE HUITIÈME

### LA LIGUE ET LA DEVOTION A LA PASSION

#### L'HEURE-SAINTE

Q.—En quoi consiste l'*Heure-sainte* ?

R.—L'*Heure-sainte* consiste essentiellement dans une heure de méditation ou de prière vocale, en union avec la prière du Sauveur au jardin des Olives, pendant la nuit du jeudi au vendredi.

Q.—Qui a institué l'*Heure-sainte* ?

R.—En tant que *pratique*, c'est Notre-Seigneur lui-même qui l'a instituée, en a marqué le but et déterminé le trait essentiel : *une heure de prière avec son Cœur agonisant au jardin des Olives.*

Q.—Pouvez-vous nous donner quelques détails sur ce sujet ?

R.—Oui. Nous lisons dans les écrits de la B. Marguerite-Marie, qu'un jour, en 1673, tandis qu'elle adorait le Saint-



Sacrement, le Sauveur se présenta soudain à ses regards. Ses plaies divines resplendissaient comme des soleils, et son Cœur sacré paraissait une fournaise d'où s'échappaient des flammes étincelantes.

Après s'être plaint de l'ingratitude des hommes, après avoir recommandé la communion réparatrice, JÉSUS-CHRIST ajouta :

“ Toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des Olives. Pour m'accompagner dans cette humble prière, que je présentai alors à mon Père, tu te lèveras entre onze heures et minuit ; tu te prosterneras pendant une heure avec moi, la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres, qui n'avaient pu veiller une heure avec moi.”

Q.—Quel est donc le but de l'Heure-sainte ?

R.—D'après les paroles que nous venons de citer, le but de l'Heure-sainte est de réparer l'ingratitude des hommes ; de participer aux mortelles angoisses du Cœur agonisant de JÉSUS ; de demander grâce pour les pécheurs et d'apaiser la colère divine.

Q.—Existe-t-il une Confrérie de l'Heure-sainte ?

R.—Oui ; elle est établie dans le monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, où vivait la B. Marguerite-Marie Alacoque. Pour en faire partie, il faut être inscrit dans le registre ouvert à cet effet à Paray-le-Monial.

Q.—Est-ce qu'il faut appartenir à cette confrérie pour gagner les indulgences de l'Heure-sainte ?

R.—Non ; en vertu d'un Rescrit pontifical (13 mai 1875), tous les Associés de l'Apostolat de la Prière, sans inscription spéciale, ont droit à l'indulgence plénière accordée aux membres de la Confrérie de l'Heure-sainte, établie à Paray-le-Monial.

Q. — De combien de manières peut-on faire l'Heure-Sainte ?

R. — On peut la faire *individuellement* et *collectivement*.

Q. — A quel jour et à quel heure peut-on la faire individuellement pour en gagner l'indulgence ?

R. — Les Associés de l'Apostolat peuvent gagner l'indulgence plénière de l'Heure-sainte en prenant une heure quelconque entre le coucher du soleil le jeudi et son lever le vendredi. (*Rescrit du 13 juin 1873*).

Q. — Jusqu'à quel heure peut-on faire l'Heure-Sainte le vendredi matin ?

R. — En été, jusqu'à six heures du matin, heure *moyenne* du lever du soleil pour toute l'année ; en hiver, ce temps se prolonge jusqu'à l'heure *réelle* de ce lever.

Q. — Ne pourrait-on pas commencer l'Heure-Sainte, le jeudi, avant le coucher du soleil ?

R. — Oui ; en vertu d'un Bref de Grégoire XVI, daté du 12 décembre 1836, on peut commencer l'exercice de l'Heure-Sainte dès le moment où il est permis de réciter les matines du vendredi, c'est-à-dire à deux heures, le jeudi.

Q. — Est-ce qu'il faut faire l'Heure-Sainte devant le Saint-Sacrement ?

R. — L'Heure-Sainte doit se faire devant le Saint-Sacrement, soit réellement, soit au moins en esprit.

Q. — Est-ce que l'on peut faire servir à l'Heure-Sainte le temps de la méditation et des autres prières soit de règle, soit de dévotion ?

R. — Oui : pourvu que ce soit en union au Cœur agonisant de Jésus.

Q. — Y a-t-il d'autres conditions pour gagner l'Indulgence plénière de l'Heure-Sainte ?

R. — Il faut, de plus, se confesser, communier et prier aux intentions du Souverain Pontife. (1)

(1) Selon la règle ordinaire, ceux qui sont dans l'habitude de se confesser chaque semaine, n'ont pas besoin de se confesser spécialement pour gagner cette indulgence.

Q. — Y a-t-il quelque méthode spéciale pour faire l'Heure-sainte ?

R. — Chacun fera bien de suivre l'attrait de son cœur et les inspirations de sa piété. Chemin de croix, rosaire, méditation, lecture pieuse sur la Passion du Sauveur, tout cela est excellent et nous le reconnaissons vivement. Toutefois, à titre de direction, nous offrons à nos Associés la méthode suivante :

Divisez l'heure entière en quatre parties et, à chaque quart d'heure environ, accomplissez les exercices suivants :

*Premier quart d'heure.*—Considérez le divin Sauveur, seul, à genoux, dans la grotte de Gethsémani, et là, dans un profond recueillement, méditez un instant sur ces paroles de JÉSUS : “ Mon âme est triste jusqu'à la mort.”

Récitez ensuite un chapelet et offrez successivement chaque dizaine à l'un de ces mystères douloureux : Agonie, Flagellation, Couronnement d'épines, Portement de la Croix, Crucifiement.

*Deuxième quart d'heure.*—Après de JÉSUS priant, la face contre terre, méditez ces paroles si résignées : “ Mon Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne.”

Lisez ensuite lentement et pieusement un chapitre de l'*Imitation de JÉSUS-CHRIST* se rapportant à la Passion ou à l'amour de JÉSUS : Livre second, chap. 7, 8, 11, 12.

*Troisième quart d'heure.*—Contemplez JÉSUS-CHRIST auprès des Apôtres assoupis, et leur disant avec douceur : “ J'ai cherché un ami qui partageât ma tristesse et je ne l'ai pas trouvé.”

Méditez un instant sur cette plainte, et puis récitez les Litanies du Sacré-Cœur ; une amende honorable à ce divin Cœur ; les prières : *O bon et très doux JÉSUS ; Ame de JÉSUS-CHRIST, sanctifiez-moi, et O très miséricordieux JÉSUS, pour les cent mille agonisants de chaque jour.*

*Quatrième quart d'heure.*—Considérez JÉSUS agonisant, prosterné contre terre et couvert d'une sueur sanglante.

Après un moment de contemplation silencieuse, commencez votre chemin de Croix pour honorer le Cœur agonisant de JÉSUS et terminez l'exercice par un *Souvenez-vous* à MARIE et par la *Préparation à une sainte mort*.

Q.—Qu'entendez-vous par l'Heure-sainte *collective* ?

R.—J'entends l'Heure-sainte faite en commun au jour et à l'heure indiqués par un Directeur de l'Apostolat.

Q.—Quel jour de la semaine les Directeurs peuvent-ils désigner à cet effet ?

R.—Cela est laissé à leur choix, comme il ressort du passage suivant du Bref de LÉON XIII (30 mars 1886) : “ Désireux de voir cette Ligue, appelée l'Apostolat de la Prière, si féconde en fruits de salut, prendre chaque jour de plus grands développements, et voulant donner à ses Associés un stimulant nouveau, Nous accordons par les présentes, en vertu de Notre autorité apostolique, à tous les membres de la susdite Association, la faculté de faire l'exercice de l'Heure-sainte au *jour* de la semaine et à *l'heure* où les Directeurs locaux voudront les convoquer dans une église ou une chapelle.”

Q.—De quelle méthode peut-on se servir pour l'Heure-sainte collective ?

R.—Il n'y en a pas de déterminée. On pourrait commencer par la récitation du chapelet, en ayant soin de faire précéder chaque dizaine de la lecture ou du chant d'un des mystères douloureux, puis faire une lecture ou entendre une instruction sur les souffrances de JÉSUS-CHRIST, chanter un cantique au Sacré-Cœur, réciter l'acte d'amende honorable et terminer l'exercice par le salut du Saint-Sacrement ou par le chemin de la Croix fait en commun.

Q.—L'Heure-Sainte collective est-elle bien fructueuse ?

R.—Oui : une semblable adoration, accomplie chaque semaine, ou du moins chaque mois, par tous nos Associés, serait pour la paroisse entière d'une grande édification et une source de célestes faveurs, comme, au reste, l'expérience le prouve abondamment.

## CHAPITRE NEUVIEME

### LA LIGUE ET LE CULTE DES SAINTS

#### LE PATRON LU MOIS

Q. — De quel manière la sainte Ligue nous porte-t-elle à honorer les Saints ?

R. — En faisant distribuer chaque mois aux Associés le le Calendrier des Fêtes de l'Eglise et en assignant a chacun son *Patron* du mois.

Q. — Où l'Associé peut-il trouver quel est le Patron qui lui est assigné ?

R. — Au bas de la première page de son Billet-image.

Q. — Par qui cette pieuse pratique du *Patron du mois* a-t-elle été instituée ?

R. — Par saint François de Borgia, qui la mit en vigueur dans son palais de vice-roi de Catalogne.

Q. — Cette pratique a-t-elle été approuvée par l'Eglise ?

R. — Oui ; usitée dans la plupart des maisons religieuses, dans les séminaires et surtout dans les Congrégations de la Sainte-Vierge, elle a été enrichie par Sa Sainteté Léon XIII d'une Indulgence plénière EN FAVEUR DE L'ASSOCIÉ DE L'APOSTOLAT qui fait la sainte communion au jour du saint Patron INDIQUÉ SUR SON BILLET MENSUEL.

Q. — Si l'Associé est empêché de recevoir les sacrements au jour marqué sur son Billet, peut-il gagner l'indulgence un autre jour ?

R. — Oui ; il peut la gagner en se confessant et en communiant un autre jour quelconque.

---

## ACTIONS DE GRACES (1)

**Berthierville.**—Ma Mère et mon frère étaient malades depuis longtemps ; mille actions de grâces au Sacré-Cœur qui les a guéris.

**Chicopee, Mass.**—Mon frère était malade depuis six ans. Nous avons obtenu sa guérison en faisant chanter une messe au Sacré-Cœur et en promettant de faire publier cette faveur dans le MESSAGER.

**Joliette, Q.**—Deux grâces obtenues du Sacré-Cœur : l'une spirituelle et l'autre temporelle.

**Laprairie, Q.**—Un jeune novice doit au Sacré-Cœur la grâce d'avoir pu, enfin, suivre sa vocation malgré les nombreux obstacles qui s'y opposaient ; il avait fait dans ce but plusieurs neuvaines et promis de publier ses actions de grâces dans le MESSAGER.

**Montréal.**—“ Je dois au Sacré-Cœur la guérison de mes deux enfants. L'un d'eux surtout fut guéri d'une manière bien frappante ; il était à la dernière extrémité ; c'est alors que je promis de faire publier sa guérison dans le MESSAGER, si je l'obtenais du Sacré-Cœur. C'était le soir ; le lendemain matin, notre cher petit garçon demandait à se faire habiller ; il se mit à marcher ; il était guéri ! ”—La guérison d'une jeune fille de 14 ans.—La guérison d'une personne qui m'est chère et une protection spéciale sur moi de la part du Sacré-Cœur.”

**Ottawa.**—Une jeune fille guérie d'une grave difformité corporelle.—“ Un petit garçon qui tombait d'épilepsie toutes les semaines jusqu'à trois fois par nuit, n'a plus tombé que

(1) Qu'il soit bien compris que nous ne pouvons publier que les faveurs dont le récit nous est communiqué dans des écrits portant une *signature responsable*. Les *initiales* seulement ne suffisent pas, non plus que les expressions : “ *Un Associé*,” ou bien : “ *Une Zélatrice*.” Nous ne publions jamais les noms propres sans une autorisation expresse de nos correspondants, mais nous avons, qu'on veuille bien nous croire, de bonnes raisons d'exiger des signatures précises, ainsi que les adresses de ceux qui veulent bien nous faire d'aussi agréables communications.

deux fois depuis 18 mois ; j'avais promis d'en rendre grâces dans le *MESSAGER*, s'il était guéri ou s'il devenait mieux."

**Québec.**—“J'ai obtenu une grâce signalée après promesse de la faire publier dans le *MESSAGER CANADIEN*.”—  
“J'ai été sauvé d'une hémorragie par le Sacré-Cœur, sur promesse d'en rendre grâces dans le *MESSAGER*.”

**Plattsburgh, N. Y.**—“Une Zélatrice remercie le Sacré-Cœur d'une grâce temporelle obtenue.”

**Saint-André d'Argenteuil.**—Une jeune personne à triomphé, par la grâce du Sacré-Cœur, de tous les obstacles qui s'opposaient à son entrée en religion.

**Saint-Ferdinand.**—Une famille a obtenu du Sacré-Cœur d'être préservée d'un grand malheur qui la menaçait.—Le succès dans un examen et une autre faveur.—**Saint-**

**Paul de Joliette.**—Un enfant baptisé dans des circonstances difficiles.—**Sainte-Rose.**—“Je souffrais, depuis douze ans, d'une érysipèle, qui avait résisté à la science des médecins les plus célèbres ; j'ai été guérie le dernier jour de deux neuvaines que je fis en l'honneur du Sacré-Cœur.”—

**Saint-Valérien.** Une guérison obtenue du Sacré-Cœur.

—**Welster, Mass.**—Une faveur singulière obtenue du Sacré-Cœur sur la promesse de la publier.—**Trois-Rivières,**

**Q.**—Un jeune homme pauvre obtient les moyens de faire son cours d'étude pour suivre l'attrait de la grâce qui l'appelle à l'état ecclésiastique.—Une jeune fille obtient son entrée à l'École normale, après plusieurs neuvaines faites au Sacré-Cœur et la promesse formelle de le faire publier dans le *MESSAGER*, “Un enfant de sept ans, fils d'un marchand de cette ville, fut atteint, en janvier dernier, d'une paralysie partielle qui se portait au côté droit et à la tête : la langue était raide et ne pouvait articuler. Tout faisait craindre des suites fâcheuses. La promesse de faire inscrire la guérison dans le *MESSAGER* fut faite par la famille. L'enfant est maintenant bien, et même mieux qu'avant sa maladie ; il n'y a plus aucune trace de paralysie.”

*Le chiffre des faveurs obtenues du Sacré-Cœur, et pour lesquelles on nous demande des actions de grâces a été de 19,577 en Octobre et de 21,015 en Novembre.*



## LE TOMBEAU DE PIE IX

NOS lecteurs liront avec intérêt les détails qui suivent sur le Monument que le monde catholique élève actuellement à la mémoire du grand Pontife PIE IX. Nous les tirons d'une élégante brochure illustrée publiée par l'infatigable promoteur de cette Œuvre, M. le Comte ACQUADERNI de Bologne, Italie.

A peu de distance de Rome, sur la Voie Tiburtine, à proximité du Cimetière public, connu sous le nom de *Campo Verano*, s'élève la vénérable Basilique de l'intrépide Martyr S. Laurent. Elle se compose de deux églises distinctes, anciennement adossées l'une à l'autre, quoique séparées, et plus tard réunies en une seule, telles qu'elles se trouvent aujourd'hui. L'église antérieure, plus ample et plus haute, fut construite par le saint Pontife Sixte III, de 432 à 440 ; l'église postérieure, plus ancienne et plus basse, fut érigée par l'empereur Constantin le Grand, sur la tombe du saint Martyr, au niveau des catacombes, et plus tard elle fut restaurée par le Pape Pélage, de 578 à 590. La nef centrale de cette dernière église, aujourd'hui considérablement exhaussée, sert de chœur, tandis qu'au dessous, au niveau primitif, se trouve la moderne Crypte de S. Laurent et de S. Etienne proto-martyr, encadrée sur trois côtés par les anciennes nefs latérales.

L'une de ces nefs latérales, précisément la transversale, qui, au fond, ferme la Basilique et que les archéologues chrétiens désignent sous le nom grec de *Narthex*, est le lieu choisi par l'immortel Pontife pour abriter son tombeau. Ce *Narthex* a été ensuite somptueusement décoré, de manière à former aujourd'hui, autour de l'humble tombeau, un véritable monument, dont la splendeur est destinée à attester à la postérité la profonde vénération des enfants pour un tel



Père et à constituer, en même temps, une perpétuelle et solennelle réparation des outrages auxquels sa dépouille mortelle fut en butte dans la nuit terrible du 13 juillet 1881.

Voici les dimensions des deux plus grandes parois du *Narthex* : longueur, mètres 20,37 (67¼ pieds) : largeur, m. 5,26 (17¼ pieds) ; hauteur, m. 7,43 (24½ pieds). Le *Narthex* est éclairé par six fenêtres et orné de deux grandes et belles colonnes de l'époque Constantinienne.

Le style de la décoration est une inspiration de ces manières byzantines si fort en vogue au VI<sup>e</sup> siècle, époque où cette partie de la Basilique fut refaite par le Pape Pélage II.

Les parois sont divisées en *trois larges zones*, disposées de la façons suivante :

La *zone inférieure* se compose d'un socle, s'élevant à hauteur d'homme, décoré de modelures sculptées et de marqueteries métalliques, revêtu de marbre violet (*pavonazzetto*) et de vert antique. Les divisions des panneaux de ce socle, correspond bien aux pilastres supportant deux grandes arcades et sont richement marquetées d'or et de nacre, sur fond de porphyre et de pierre-serpentin (*serpentino*) à dessins variés.

La *zone supérieure*, est entièrement revêtue de mosaïque simulant une riche tapisserie, dont le fond bleu clair est orné de rosaces, or, argent et nacre, et parsemé de brillants cabochons imitant les pierres précieuses. Dans ces rosaces sont reproduites en mosaïque les ARMOIRIES DES EVÊQUES ET LES NOMS DES DIOCÈSES qui, par des offrandes en argent, ont contribué le plus libéralement à l'édification du monument. Sur le bord supérieur de la tapisserie seront inscrits les NOMS DES NATIONS auxquelles appartiennent les divers groupes des diocèses représentés par les armoiries placées dessous.

C'est une tapisserie qui démontrera à la postérité que ce splendide monument est le produit de la vive affection et de l'indéfectible admiration de tous les fidèles Catholiques pour ce grand Pontife. Sur cette tapisserie, ces fidèles, représentés et réunis en un fraternel accord autour du vénérable tom-

beau, rendront, à perpétuité d'une façon parlante, témoignage de ce sentiment de profond respect qui plus d'une fois les engagea, avec une douce violence, à venir en pèlerinage à Rome se prosterner aux pieds du pontife vénéré, pour avoir de Lui des paroles de consolation et la bénédiction apostolique.

Cette tapisserie en mosaïque est interrompue par les quatre pilastres soutenant les arcades, sur lesquels seront placées des pierres commémoratives, et par les cinq entrées du *Narthex*. Deux de ces entrées, les deux entrées latérales, sont surmontées de frontons en marbre, finement sculptés et au milieu desquels dominent les paons, qui symbolisent l'incorruptibilité de l'âme et la résurrection. D'élégantes grilles en fer et de riches draperies clôrent ces entrées et contribueront à isoler mieux encore le *Narthex* du restant de la Basilique et à lui donner un aspect encore plus religieusement imposant.

Au-dessus de cette tapisserie armoriée court une corniche avec ornements, et sous cette corniche une frise en mosaïque porte quatre inscriptions latines, dictées par le souverain Pontife Régnant *Léon XIII*, qui résument admirablement toutes les gloires de son prédécesseur.

En voici la traduction :

*Par la splendeur de ses vertus il illustra le Siège Apostolique.*

*Il émut d'amour et d'admiration pour Lui l'Église toute entière.*

*Il combattit pour la vérité et la justice avec un courage toujours invincible.*

*Il soutint exemplairement de grandes fatigues dans le gouvernement de la famille chrétienne.*

La troisième zone, plus haute et plus étendue, est entièrement revêtue de mosaïques représentant des ornements symboliques et des figures.

La paroi moins grande, à droite en entrant, présentera : au milieu, l'image de S. JOSEPH, proclamé par *Pie IX* Patron

de l'Eglise universelle ; aux deux côtés, S. FRANÇOIS D'ASSISE, dont le Tiers-Ordre comptait parmi ses membres le Pontife Pie IX, et S. CATHERINE DE SIENNE, qui ramena d'Avignon à Rome le Siègè Pontifical, et fut proclamée par Pie IX Co-protectrice de Rome, en l'année 1867.

La paroi qui fait face à celle que nous venons de décrire présentera, aux deux côtés de la fenêtre, les saintes Martyres CIRIAQUE et AGNÈS : la première rappellera les Catacombes voisines qui portent son nom ; la seconde témoignera de la spéciale dévotion que Pie IX professait pour cette sainte jeune vierge romaine, par la protection de laquelle le Pontife, miraculeusement, échappa sain et sauf au danger qu'il courut non loin de la Basilique de cette sainte Martyre.

Sur la paroi située au-dessus de la Tombe seront représentés, toujours en mosaïque du plus fin travail : les Prince des Apôtres, S. PIERRE et S. PAUL, aux deux côtés de la fenêtre centrale et, après les deux fenêtres latérales, les martyrs S. LAURENT et S. ÉTIENNE, dont les reliques reposent dans la Crypte sous le chœur.

La paroi située en face de la tombe présentera deux médaillons, contenant les images en demi-buste de S. FRANÇOIS DE SALES et de S. ASPHONSE DE LIGUORI, proclamés Docteurs de l'Eglise par Pie IX, qui désigna spécialement S. François de Sales comme Patron des Ecrivains et de la Presse Catholique.

Sur la même paroi, et précisément au-dessus des trois entrées centrales entre les grandes colonnes, espace auquel correspond le dossier des stalles du chœur, seront reproduites, en mosaïque du plus fin travail, trois compositions, dont les sujets sont tirés des trois évènements les plus importants du mémorable pontificat de Pie IX.

Le tableau du centre, dont l'auteur est l'illustre peintre Ludovic Seitz, exalte le DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE. L'artiste s'est vraiment élevé à la céleste hauteur du sujet, le triomphe de la Vierge sans tâche, qu'il a représentée, au milieu de divines splendeurs, entourée d'Anges ayant à leur tête les Archanges S. Michel et S. Ga-

briel. Aux pieds de la Vierge sont agenouillés l'Évangéliste S. Jean, dont le nom fut donné à *Pie IX*, sur les fonts baptismaux, et ce Pontife fortuné tenant entre ses mains la Bulle de la *Définition Dogmatique*, en hommage à la Mère de Dieu.

Les deux autres tableaux ont pour sujets :

1. LE CONCILE DU VATICAN, figuré par l'unanime et parfaite soumission de l'Église Catholique à l'*Infailibilité dogmatique du Vicaire de Jésus-Christ*, proclamée par *Pie IX* dans ce Concile : les évêques de toutes les parties du monde entourent le Pontife et s'inclinent avec soumission devant lui.

2. LE RESPECT ET L'AMOUR DES PEUPLES POUR *Pie IX*, persécuté et appauvri par la Révolution : les cinq Parties du monde apportent au grand Pontife l'obole de S. Pierre et le tribu des produits du sol et de l'art des différents pays. L'*Europe*, l'*Amérique*, l'*Asie*, l'*Océanie*, l'*Afrique*, personnifiées par cinq matrones, sont escortées et accompagnées par des petits enfants, qui ont les types et les costumes des principaux pays des cinq parties du monde et portent des emblèmes et des symboles divers. L'ensemble de ce tableau, varié et brillant, est du plus bel effet.

La Tombe qui renferme les cendres de *Pie IX* est placée au milieu de la grande paroi du *Narthex*. Elle est située sous un modeste *arcosolium*, dont la lunette, d'où seront enlevées les peintures actuelles, sera décorée d'une mosaïque des plus précieuses, représentant dans un médaillon, le SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, sur fond or. Ce travail, si important, au double point de vue du sujet et de la position, est exécuté au frais des *Dévots du Sacré-Cœur*, qui à cet effet font une collecte spéciale d'offrandes.

De même : l'image de S. JOSEPH est exécutée en mosaïque aux frais des *Dévots de S. Joseph* ; l'image de S. FRANÇOIS D'ASSISE, au frais des *Ordres des Franciscains* ; l'image de S. CATHERINE DE SIENNE, aux frais des *Ordres des Dominicains* ; l'image de S. FRANÇOIS DE SALES, aux frais des *Journalistes et des Ecrivains Catholiques*.

La magnificence du plafond et du parvis répond à la somptuosité des parois. Le plafond se compose de caissons dont les rehauts sont en stuc doré et le fond en mosaïque décorée ; le parvis, tout entier en mosaïque, représente un riche tapis brodé en couleurs.

Toute cette œuvre monumentale a été conçue, dessinée et dirigée par un jeune artiste italien, génie précoce que la mort a récemment ravi à l'Art, à la Religion, à ses nombreux amis et admirateurs, par l'illustre professeur Raphaël Cattaneo, auquel le Pontife régnant, grand Mécène de l'Art et des artistes chrétiens, avait conféré la croix de Commandeur de l'Ordre équestre de Pie IX.

Le Pontife régnant *Léon XIII* non seulement a assumé le patronage de cette grande œuvre monumentale, mais encore, a voulu y contribuer de sa cassette privée et ses armoiries y figurent à la place d'honneur.

S. E. le Card. RAMPOLLA écrit au Comte Aquaderni :

Tout honneur rendu à la mémoire d'un Pontife aussi illustre, que le Prédécesseur immédiat du Pontife régnant, est considéré par le Saint-Père comme lui étant spécialement agréable, et ceux, qui contribuent à ce que cet honneur Lui soit rendu acquièrent un titre à la surveillance pontificale.

Ce Monument à *Pie IX* étant destiné à attester à la postérité l'universalité de l'amour, du dévouement, de l'enthousiasme et de l'admiration des Peuples pour le *Saint Héros du XIXe siècle*, il est indispensable que toutes les nations y soient représentées. En effet si quelque nation s'abstenait d'y contribuer et n'y figurait point, la postérité pourrait croire qu'elle ne partageait pas l'affection et l'enthousiasme des autres nations ; elle pourrait même l'accuser d'ingratitude.

Nos compatriotes du Canada et des centres canadiens des Etats-Unis auront apporté leur petit contingent à cet belle œuvre de reconnaissance ; le MESSAGER CANADIEN a été heureux d'en être l'agent. Déjà 6,159 personnes ont versé leur souscription de 5 centins, formant la somme de \$307,95.

Nous avons dû, à la prière de plusieurs Percepteurs, retarder l'époque de clôture de nos listes de souscriptions, fixée d'abord au 15 octobre. Nous recevrons les offrandes jusqu'à Noël. Nous avons encore une provision des *images-souvenirs* destinées aux *Percepteurs* et aux *Souscripteurs* (1) et nous les expédierons sur réception des souscriptions.

---

### AUX PRIÈRES

Sœur Clarinda SÉNÉCAL, novice chez les Sœurs Grises, ancienne Zélatrice de Ste Julie de Verchères

Dame HUET, née Malvina MONGEAU, Zélatrice à Ste. Cunégonde.

Dame HOTTE, à Ste Rose.

R. I. P.

---

### Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

#### LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Les Directeurs locaux de ces nouveaux Centres ont le pouvoir d'agréger dans l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur.

DIOCÈSE DE BURLINGTON, E. U. : L'École des Frères, à Burlington.

DIOCÈSE DE CHICOUTIMI, Q. : Les Missions des Sept-Isles.

DIOCÈSE DE SPRINGFIELD, Mass., E. U. : Le Couvent de Ste Anne à Webster.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, Q. : L'École S. Jacques, à Montréal.—Saint-Joseph des Cèdres.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI, Q. : Saint-Patrice de Douglastown.

(1) Voir le *Messenger* de juin dernier.

# Consécration des Familles au Sacré-Coeur.

Paroles du P. DELAPORTE, S. J.  
*Nob. (♩ = 52) CHOEUR.*

Musique du P. COMIRE, S. J.

*f* *mf*  
Coeur de Jé - sus, dont l'amour nous ras - sem - ble, Foy - er d'a -  
*f* *mf*  
Coeur de Jé - sus, dont l'amour nous ras - sem - ble, Foy - er d'a -

*cres.*  
mour o - cé - an de bon - té, Ré - gnez, ré - gnez sur  
mour, o - cé - an de bon - té, Ré - gnez sur

*f*  
nous qui pro - cla - mons en - sem - ble Vos droits di -  
nous, ré gnez sur nous Qui pro - cla mons en - sem - ble Vos

*rit.*  
vins, et vo - tre roy - au - té, Vos droits di - vins et vo - tre roy - au - té.  
*rit.*  
droits et vo - tre roy - au - té, Vos droits di - vins et vo - tre roy - au - té.

SOLO. , *cres.*

*mf* Cœur de Jé - sus, nous vous fai - sons hom - ma - ge Des jours pré -

sents et des jours à ve - nir : *p* Sous no - tre

*cres.* toit nous pla - çons votre i - ma - ge, Pour nous gar - der, nous gui - der,

*f* nous u - nir, Pour nous gar - der, nous gui - der, nous u - nir.

2. Cœur de JÉSUS, donnez au cœur du père  
Les saints vœux, la ferme autorité ;  
De son foyer, faites un sanctuaire  
De paix, d'honneur, de foi, de charité (*bis.*)
3. Cœur de JÉSUS, de la mère chrétienne  
Soyez la force ; aidez son cœur aimant :  
Que votre ardeur l'anime et la soutienne ;  
Cœur dévoué, réglez son dévouement (*bis.*)
4. Cœur de JÉSUS, inspirez à l'enfance  
Pour le devoir un courage vainqueur :  
Préservez-la du mal qui vous offense,  
D'un monde impur, orgueilleux et moqueur (*bis.*)
5. Cœur de JÉSUS, chassez de nos demeures  
Le déshonneur, le péché, le remords :  
Comptez nos pas, marquez toutes nos heures ;  
Prenez pitié des vivants et des morts (*bis.*)
6. Cœur de JÉSUS, à vous nos espérances,  
A vous nos vœux, nos plaisirs, nos douleurs :  
Par votre joie appechez nos souffrances,  
De votre aurore illuminez nos pleurs (*bis.*)
7. Cœur de JÉSUS, par delà la frontière  
De cet exil, de cet obscur séjour,  
Autour de vous, que la famille entière  
Soit réunie et se retrouve un jour (*bis.*)

(*Messenger du Cœur de JÉSUS, T. 55, p. 737.*)





## Chronique de la dévotion au Sacré-Cœur

**Contrecoeur.**—Je suis heureuse de vous dire que la Ligue du Cœur de Jésus a opéré beaucoup de bien dans mon école. Mes élèves ont plus de goût pour la piété et le travail.

**Moncton, N. B.**—La Ligue du Sacré-Cœur, établie ici au mois de juin dernier pendant une mission donnée par les RR. PP. Jésuites, fait admirablement son œuvre. Nous comptons 450 dames et demoiselles acadiennes dans notre section. Les hommes ont aussi leur section, ainsi que les dames et demoiselles de langue anglaise.

Nos 30 Zélatrices, sous la direction de leur dévoué pasteur, le Rév. A. H. Meahan, se distinguent par leur zèle à répandre la dévotion au Sacré-Cœur.

A leur dernière réunion du Conseil, elles ont obtenu de leur bon Directeur de faire célébrer une messe solennelle le premier vendredi de chaque mois pour elles-mêmes et pour leur Associées...

**Notre-Dame de Lourdes, Cumming's Bridge.**—Le premier dimanche de ce mois eut lieu la Communion générale et nous avons le bonheur de compter près de 200 Associés s'approchant de la table eucharistique. Les hommes y étaient en grand nombre. Tous, hommes et femmes, portaient sur leur poitrine l'insigne du Sacré-Cœur. Vous voyez que votre mission, quoique courte, porte son fruit.

**Nominigüe.**—Je puis vous assurer que nos élèves, quoique peu nombreux encore, aiment sincèrement le Sacré-Cœur et font des efforts pour lui plaire. Le premier vendredi du mois est jour de fête pour eux et ils tiennent beaucoup à la communion de chaque semaine..... Notre petite famille est entièrement sous la protection du Sacré-Cœur : tout va bien.

**Pointe-aux-Esquimaux, Labrador.**—Du fond du Labrador, je vous envoie la liste du *Trésor du Cœur de Jésus*, ainsi que les intentions spirituelles de nos Sœurs et élèves. Le Sacré-Cœur fait un bien immense à nos élèves ; tous se montrent plus studieux et appliqués à leurs devoirs, depuis que l'insigne du Sacré-Cœur vient orner les épaules des plus méritants. Les Sœurs employées auprès des enfants sont tout zèle pour encourager cette belle dévotion dont j'attends les plus heureux résultats.

**Québec : Ecole du Sacré-Cœur, à S. Roch.**—Vous apprendrez sans doute avec plaisir que la Ligue et la Société des Amis du Cœur de Jésus sont parfaitement organisées et fonctionnent bien. Rien de si consolant que de voir des jeunes enfants tenir avec soin leurs feuilles

du *Trésor* et s'efforcer d'être sages pour l'amour du Sacré-Cœur ! Je ne doute pas que le Sacré-Cœur bénissant cette bonne volonté, nous ne remarquions bientôt de grands et heureux changements dans nos élèves.

**Québec :** *Pensionnat des Sœurs de la Charité.*—Je suis heureux d'être choisi à mon tour pour vous envoyer les feuilles du *Trésor* du mois d'octobre. Nous avons fait notre possible, comme toujours, pour plaire au Sacré-Cœur durant ce mois.... Je suis heureux de vous dire que nous tenons à honneur d'envoyer nos noms et nos actes de vertus au Saint-Père à l'occasion de son Jubilé épiscopal.... Le Sacré-Cœur est beaucoup aimé ici. Nous voulons par nos actes de vertu sauver un grand nombre de pécheurs qui hélas ! tombent par milliers en enfer ; ces âmes prieront pour nous au ciel. Nous avons pris pour modèle S. Jean Berchmans ; quand nous faisons quelque chose de contraire au Règlement, nous nous disons : Voyons ; est-ce que S. Jean Berchmans, s'il était à notre place, aurait fait comme cela ! et aussitôt nous nous remettons à l'ordre.

Dieu bénisse ces chers petits Pensionnaires si fervents !

**Rigaud.**—*Une Communion des Cadets du Sacré-Cœur.*—Je ne puis m'empêcher de vous communiquer mes vives impressions lors de la dernière Communion générale de nos chers petits Cadets de la paroisse. C'était grand, religieux et émouvant ! Quoique cette organisation soit fondée depuis déjà assez longtemps dans cette paroisse, c'était la première fois que j'assistais à la messe de communion générale mensuelle de ces chers "Cadets," communion qu'ils font régulièrement et avec le même entrain et la même ferveur que dans les premiers mois. Que c'est consolant pour une mère chrétienne de voir ses enfants enrôlés sous ce fier et glorieux drapeau du Sacré-Cœur ! Vraiment le cœur ne peut rester froid à ces touchantes cérémonies, où l'on entend de si beaux cantiques et où l'on respire un tel parfum de piété.

**Rustico.**—*La Ligue fait des merveilles ici.* On vient mieux à la messe et où les communions sont cinq fois plus nombreuses qu'elles avaient coutume de l'être.

**Sainte-Scholastique.**—Toutes nos élèves s'efforcent de travailler pour le *Trésor* spirituel de notre Saint-Père le Pape. Elles se sont mises à l'étude avec beaucoup d'application ; aussi j'espère que le Sacré-Cœur sera content de leurs efforts.

**Saint-Simon de Rimouski.**—Il n'y a que trois mois que les premiers Associés de l'Apostolat ont été enrôlés ici. Plusieurs nouvelles Quinzaines viennent d'être formées et nous sentons le besoin d'en former d'autres. Puisse le Sacré-Cœur nous venir en aide dans la propagation de cette sainte et belle dévotion.

**Varenes.**—La communion réparatrice a repris, au commencement de l'année, sa vigueur habituelle dans notre couvent : vingt-huit communions sont offertes chaque semaine en réparation ; le reste de nos élèves font la communion mensuelle. Espérons que par ce moyen le Cœur de JÉSUS sera consolé, aimé et glorifié et que nos enfants comprendront mieux leurs devoirs d'écolières et feront quelque progrès du côté de la vertu.

Nous prions nos Secrétaires de vouloir bien nous tenir au courant des fruits de salut opérés par la sainte dévotion au Sacré-Cœur dans leurs districts.

### TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

OFFERT AU SACRÉ-CŒUR, LE MOIS DERNIER, POUR LÉON XIII, PAR NOS ASSOCIÉS CANADIENS

Actes de charité . . . . .	313279	Messes célébrées . . . . .	7
Chapelets . . . . .	337402	Messes entendues . . . . .	97057
Chemins de Croix . . . . .	55143	Actes de mortification. . . . .	124083
Communions sacramen- telles . . . . .	55195	Œuvres de bienfaisance . . . . .	8314
Communions spirituelles.	294561	Œuvres de zèle . . . . .	15365
Examens de conscience . . . . .	104221	Prières diverses . . . . .	494566
Heures de travail . . . . .	191943	Heures de récréation . . . . .	126571
Heures de silence . . . . .	192325	Souffrances ou afflictions. . . . .	122608
Lectures de piété . . . . .	76247	Victoires sur ses défauts . . . . .	70938
Œuvres diverses . . . . .	297682	Visites au S. Sacrement . . . . .	205535
		SOMME GÉNÉRALE . . . . .	3183042

### MISSIONS DE L'UGANDA

Le vicaire apostolique du Victoria-Nianza, Mgr. Hirth, vient d'envoyer aux *Missions catholiques* un rapport émouvant sur les persécutions de l'Ouganda.

“Que sont devenus nos cinquante mille chrétiens, naguère semés dans tout l'Ouganda ? Je ne saurais le dire.” Les néophytes que la persécution a trouvés revêtus de la grâce du baptême, se réfugient par milliers dans le Buddu, où ils

vivent de privations sur des terres ruinées. Mais la masse immense des simples catéchumènes, que les missionnaires n'avaient pas encore pu atteindre, est irrémédiablement condamnée à l'hérésie protestante ou à l'islamisme.

On s'acharne surtout contre les grands. Les membres de la famille du roi sont moins épargnés que les autres ; on tente tout pour faire abjurer la vraie religion à plusieurs princesses aussi riches qu'influentes. L'héroïsme de la Rubuga, sœur du roi, rappelle les plus belles pages de la vie des premiers chrétiens.

Avant l'explosion de la persécution, cette noble chrétienne, baptisée aux fêtes dernières de la Pentecôte, partageait avec le roi son frère l'administration et les revenus du royaume, à titre de reine, selon l'usage du pays. Elle avait épousé, depuis peu, le Mujasi, général en chef des armées du royaume, et chrétien aussi accompli que brave guerrier.

Dès les premiers massacres, la princesse sacrifie sa dignité et ses biens, pour suivre son mari et les catholiques sur le chemin de l'exil. Dans l'îlot du Bulingugew, les protestants viennent s'emparer du roi et des nombreuses femmes qui s'y étaient réfugiées. Pour sauver les jours de son mari, elle sacrifie sa liberté et se livre comme esclave ; le mujasi est sauvé, Sara, c'est son nom de baptême, est traînée captive à la capitale, où les protestants triomphaient. Pour la soustraire aux recherches du roi et de son mari, on la fait passer de prison en prison, obligée de soutenir tous les jours les assauts les plus cruels contre sa foi.

Elle ne peut voir le missionnaire que quelques instants ; elle en profite pour fortifier son âme dans la vertu des sacrements, et elle communique son courage à tous ceux qui l'approchent. Son frère Mouanga remonte sur le trône, mais au prix de sa foi. Le voilà persécuteur à son tour, et sa première victime, c'est sa sœur, la Rubuga. Sollicitations pressantes, menaces réitérées, n'ébranlent point la constance de Sara. Héritière de la force d'âme, de l'intelligence et de la majesté de son père, elle répond à son frère apostat :

“Je prie, non pour les biens de la terre, mais pour les biens du ciel. Reprends ma part du royaume, je ne consens pas à vendre mon âme à ce prix.”

Et, renonçant pour toujours aux pompes de la cour, elle demande à rejoindre Gabriel, son mari, et les chrétiens dans les rigueurs de l'exil. Elle part sans autres ressources que sa foi. Quelques femmes catholiques se joignent à elle pour se rendre à Buddu. Les protestants se ruent sur cette caravane ; six enfants à la mamelle sont jetés dans les broussailles. Toutes sont accablées de coups, si elle ne renoncent à leur foi. Le chef de l'expédition veut mettre la Rubuga à la cangue.

“Je préfère la mort,” répond-elle. Elle a suivi son bourreau, prête à mourir, plutôt que de trahir sa foi.

Le courage de ces chrétiens est admirable. Mais la chrétienté est bien en danger, l'avenir peu rassurant. Mgr. Hirth termine ainsi son rapport :

“Pour nous catholiques, pauvre petit grain de semence échapper à la fureur de la tempête, nous vivrons dérobés aux regards pendant quelque temps ; nous rentrerons en terre, attendant avec confiance l'heure de la Providence, qui veille sur ce coin de terre arrosé du sang de tant de martyrs, et fécondé hier encore par la foi inébranlable de tant de généreux confesseurs. Nous ne demandons pas de riches résidences. Les huttes enfumées de nos néophytes nous suffiront ; l'air des catacombes qu'on y respire est bien plus fait pour accroître et fortifier la foi, que pour l'étouffer.

Puissent tant de souffrances attirer à ces vaillants missionnaires les secours et les prières qu'ils réclament ! (*Messager du Cœur de Jésus.*)

---

## FETES, INTENTIONS ET INDULGENCES

Décembre 1892

INTENTION GÉNÉRALE, DÉSIGNÉE PAR N. S. P. LE PAPE

## LA CATEOLIQUE POLOGNE

## FÊTES ET INTENTIONS PARTICULIÈRES

1. J.—De la férie.—(B. Emond Campion et Comp. MM. S. J.)—H†.—Le courage chrétien.—2357 Actions de grâces.
2. V.—*Jéune*.—Ste. Bibiaue, V. M.—A†. G†.—Le don de force.—14118 affligés.
3. S.—S. François Xavier, C., S. J.—Le zèle.—10228 Associés défunts.
4. D.—2<sup>e</sup> Avent. (Ste. Barbe, V. M.)—L'horreur des plaisirs mondains.—14316 intentions spéciales.
5. L.—S. Pierre Chrysologue, E. D.—L'abnégation.—2840 Communautés.
6. M.—S. Nicolas, E. C.—L'amour chrétien de l'enfance.—12672 premières communions.
7. M.—*Jéune*.—S. Ambroise, E. D.—Compassion pour les pécheurs.—35058 défunts.
8. J.—IMMACULÉE CONCEPTION (*d'obligation*).—A†. B†. C†. G†. H†. M†. R†.—L'amour de la pureté.—10486 demandes de travail.
9. V.—*Jéune*. De l'octave.—(B. Pierre Fourrier, Curé.)—Le respect du sacerdoce.—2864 prêtres.
10. S.—Translation de la Ste Maison de Lorette.—L'amour de la vie cachée.—2864 enfants.
11. D.—3<sup>e</sup> Avent.—(S. Damase, P.)—L'amour du culte divin.—19555 familles.
12. L.—De l'octave. (Ste Adelaïde, impér.)—L'esprit de sagesse.—24828 grâces de persévérance.
13. M.—Ste Lucie, V. M.—Z†.—La docilité à la grâce.—8441 grâces d'union, reconciliation.
14. M.—*Jéune-4 Temps*.—De l'octave.—(S. Spiridion, E.)—La liberté des enfants de Dieu.—25169 grâces spirituelles.
15. J.—Octave Immaculé Conception.—H†.—Le zèle à glorifier MARIE.—19870 grâces temporelles.
16. V.—*Jéune-4 Temps*.—S. Eusèbe, E. M.—La grâce de travailler à la défense de la foi.—18592 conversions à la foi.
17. S.—*Jéune-4 Temps*.—De la férie.—(S. Lazare le Ressuscité.)—Le renouvellement de la vie.—17023 jeunesse.
18. D.—4<sup>e</sup> Avent.—(S. Gatién.)—La vertu de l'espérance.—5839 écoles.
19. L.—**Expectation de la B. V. M.**—Desir de la visite de l'Enfant JÉSUS en nous.—13241 malades, infirmes.
20. M.—De la férie.—(S. Dominique, E.)—La vertu de persévérance.—88 missions, retraites.
21. M.—*Jéune*.—S. Thomas, Ap.—B†. M†.—L'esprit de foi.—174 Œuvres, Sociétés.
22. J.—De la férie.—(S. Flavien, M.)—H†.—La pénitence.—1637 paroisses.
23. V.—*Jéune*.—De la férie.—(Ste Victoria, V.)—L'abandon à la Providence.—27101 pécheurs.
24. S.—*Jéune*.—Vigile.—(Ste Delphine, V.)—Les saints désirs.—20810 parents.
25. D.—**La Nativité de N. S.**—A†. B†. C†. G†. M†. R†.—La grâce de renaitre avec le divin Enfant.—6028 Religieux-ses.
26. L.—S. Etienne, Protomartyr.—La charité pour nos ennemis.—1501 novices.
27. M.—S. Jean, apôtre et évang.—B†. M†.—La vertu de pureté.—2286 Supérieurs-res.
28. M.—Les SS. Innocents, MM.—La confiance.—21700 vocations.
29. J.—S. Thomas Becket, M.—H†.—Le zèle pour l'Eglise.—7602 Zélateurs, Zélatrices.
30. V.—Office du Dimanche.—(S. Sabin, E. M.)—La générosité.—22277 intentions diverses.
31. S.—S. Sylvestre, P. C.—La reconnaissance.—Les Directeurs.

CLÉF : †=Indulgence plénière ; A=1<sup>er</sup> Degré ; B=2<sup>e</sup> Degré ; C=Congrégation de la Ste Vierge ; D=Milice du Pape ; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H=Heure-Sainte ; M=Bonne Mort ; R=Confrérie du S. Rosaire ; Z=Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du Sacré-Cœur avant le 2 du mois de publication — Autrement, elles sont remises au mois suivant.

## TABLE DES MATIERES

- ACTIONS DE GRACES :** 31, 67, 85, 153, 170, 205, 253, 305, 345, 414.  
**Agrégations à l'Apostolat :** 45, 156, 169, 220, 252, 277, 332, 364, 422.  
**Apostolat de la Prière, Ligne du Cœur de Jésus,** 7. (Voyez le mot *Ligne*.)
- ARCHICONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR :** But, 174 ; Origine et développement, 175 ; Centre à Montréal, 176 ; Privilèges, 221 ; Affiliation, 222 ; Pieux exercices, 224 ; Archiconfrérie et Apostolat, 225 ; Admission, 226 ; Conclusions, 227.
- BIBLIOGRAPHIE :**  
*Annales du S. Rosaire*, 159.—*Cœur de la B. Marguerite-Marie*, 304.—*Fêtes jubilaires à Trois-Rivières*, 257.—*Guide des Zélatrices*, 178.—*Livres des Elus*, 160.—*Manuel des Directeurs des Congrégations de la S. V.*, 304.  
*Billets-images mensuels :* 378.
- BIOGRAPHIE :**  
 Christophe Colomb, 314, 363.—*La Mère Thérèse de Jésus*, 69.—*La Vén. Mère Marie de l'Incarnation*, 182, 209, 283. (*A suivre*).  
*Cadets du Sacré-Cœur*, Constitutions, III.
- CALENDRIER des Fêtes, Intentions et Indulgences :** Janvier, 36 ; Fév., 68 ; Mars, 100 ; Avril, 132 ; Mai, 164 ; Juin, 196 ; Juillet, 208 ; Août, 272 ; Sept. 309 ; Oct., 352 ; Nov., 392 ; Déc. 430.
- CANTIQUES AVEC MUSIQUE :**  
*A la B. Marguerite-Marie*, 349.—*Cœur de Jésus, délices...* 190.—*Consécration des familles au S. C.*, 423.—*Gloire, amour au S. C.*, 34.—*Hymne de l'Apostolat*, 260.  
*Jésus, dans ce mystère*, 372.—*Légende du S. C.*, 302.—*La Prière*, 90.—*L'Enfant du S. C.*, 216.—*Notre-Dame du S. C.*, 161.—*Que j'aime le Cœur de Jésus !* 128.—*Vive Jésus que j'aime !* 66.  
*Catéchisme du S. C.*, 285, 320, 378, 402.  
*Chronique de la dévotion au S. C. :* 49, 144, 193, 229, 309, 390, 425.  
*Communion réparatrice :* 92, 195, 251, 384, 404.  
*Communion générale :* 402.  
*Correspondance*, 353, 393.  
*Confrérie de S. Joseph*, 241.  
*Cotisation annuelle*, 251.  
*Croisade du S. C. dans les écoles*, 333.  
*Dévotion au S. C.* 165, 285, 320.  
*Etats de comptes*, 353.  
*Eucharistie*, 383.
- FLEURS DES MYSTÈRES ET DES SAINTS :** JÉSUS dans la crèche, 17.—*Légendes du S. Esprit*, 191.  
 Le S. Nom de JÉSUS, 19.—*L'Épiphanie*, 18.—*Notre-Dame de Liesse*, 133.—*S. Jean-Baptiste*, 185.—*S. Joseph*, 77.—*Ste Marie d'Égypte*, 101.  
*Grande Promesse du S. C.*, 406.  
*Heure-sainte*, 408.  
*Insignes métalliques de la Ligne*, 92.
- INTENTIONS GÉNÉRALES :**  
*Janvier :* Le respect pour la Majesté divine, 13.  
*Fév. :* Le respect pour les représentants de l'autorité divine, 46.  
*Mars :* Les prières faites en famille, 85.  
*Avril :* Le respect pour les pauvres de J. C., 117.  
*Mai :* La jeunesse à cultiver par les sacrements, 147.

- Juin* : La diffusion plus large de la dévotion au S. C., 165.
- Juillet* : Les corporations chrétiennes de patrons et d'ouvriers, 197.
- Août* : Les Eglises d'Amérique, 247.
- Sept.* : La préparation du Jubilé épiscopal de Léon XIII, 273.
- Oct.* : La diffusion des Exercices spirituels, 339.
- Nov.* ; Les fils d'Irlande, 355.
- Déc.* : La catholique Pologne, 396.
- JUBILÉ ÉPISCOPAL DE LÉON XIII** :  
Sa préparation, 273.—Appel à nos Associés, 278.—Album : 347, 395.
- Légendes du S. Esprit**, 191.
- L'Épiphanie**, 18.
- LIGUE DU S. C. ou Apostolat de la Prière** : Idée succincte, 288 ; Lettre du Card. Parocchi, 143.—Nature et but, 290.—Nouveau Directeur diocésain. 80.—Ordonnance épiscopale, 202. Pratiques, en général, 293.—Ligue et Eucharistie, 383.—Ligue et S. C., 320. Ligue et salut des âmes, 324.—Ligue et Passion, 408.—Ligue et Saints, 413.—Ligue et Ste Vierge, 330.
- LIGUE SPÉCIALE DES HOMMES** : Historique. 7.—Progrès en 1891, 10.—Comment l'établir, 11.—Conditions de stabilité, 40.—Le *Livret d'admission*, 43.—Travail de réorganisation, 155.—Marie de l'Incarnation, 182, 209, 283.
- Martyrs canadiens*, 51, 180, 217, 256, 301 346, 375, 400.
- MESSAGER CANADIEN DU S. C.** : Abonnement, 353.—Programme, 3.—Recommandations épiscopales, 37, 82, 109.—Ce qu'il est, 382.
- Messagers divers*, 381, 130.
- Nécrologie*, 45, 98, 163, 186, 258, 308, 377, 422.
- N. D. de Liesse**, 133.
- Œuvre des Petits Sauvages*, 146, 173, 240.
- Patron du mois*, 413.
- POÉSIES** :  
La bergerette, 97.—Le Sacré-Cœur et l'enfant.—Mes souhaits au S. C., 126.—Notre-Dame de Pitié, 399.
- Pratiques de la Ligue*, 223.
- Premier Vendredi du mois*, 405.
- Quinzaines isolées, 94.
- Regards de Jésus*, 233.
- S. Jean-Baptiste, 185.
- S. Joseph, 77.
- Ste Marie d'Égypte, 101.
- Ste Vierge et Ligue*, 330.
- Saints et Ligue*, 413.
- Saluts des âmes et Ligue*, 324.
- TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS** :  
Sommes générales, 16, 51, 91, 116, 144, 173, 204, 250, 281, 338, 374, 427.
- Feuilles du Trésor. 252.
- Union à l'Autel*, 405.
- VARIÉTÉS** :  
Apostolat de l'image du S. C., 156. Apparitions des âme du purgatoire, 360.—Converti par une médaille, 294.—Eau bénite de S. Ignace, 213.—Franc-maçonnerie et Etendard de Satan, 51.—Gilberte, 22.—Livres d'or de la Consécration des enfants, 63.—Mois du S. C., 168.—Mouvement de conversions, 99.—Neuvaine de grâce, 94.—Première confession, 218.—Rome et l'Adoration réparatrice, 195.—Les Saltimbanques, 123.—Sauvé par la Croix du chemin, 261.—Seigneur faites que je voie !, 262.—Signe de la croix, 259.—Tombeau de Pie IX, 187, 212, 300, 416.—Terrible châtiement, 295.—Trop jeune !, 57.—*Villa Manrèse*, 25.—Un bel exemple, 344.—Zèle récompensé, 304.
- ZÉLATEURS, ZÉLATRICES** :  
Une résolution bien pratique, 172, 250.—Réception et Rénovation, 168, 393.—*Guide*, 178.
- Zouaves de S. Sauveur de Québec*, 151.